

Photo		<b>Club Sportif et Artistique du camp de La Courtine</b>	<b>Cadre réservé</b>	
			Date d'inscription FCD	
		Comptabilité		
		Date de demande licence FCD		
		<b>Bulletin de demande d'adhésion temporaire CSA pour la compétition du 20/21 juin</b>	Date du certificat médical	

**Pour information la licence FCD sera valable jusqu'à la fin de la saison 2025**

Aucun encaissement ne sera fait avant la vérification des documents et de la disponibilité des places pour la compétition

**Adresse d'expédition**

CSA La courtine, Quartier General BENOIT, BP15 23100 LA COURTINE

**Joindre impérativement par courrier :**

Bulletin de demande d'adhésion temporaire CSA complété et signé

Photocopie certificat médical FFTIR (ou autre) en cours de validité

Photocopie licence FFTIR

Règlement de l'adhésion temporaire sur un premier cheque

Règlement pour la compétition sur un second cheque

**Tarif compétition :**

Inscription 55€ (préciser catégorie 7.62 (308) / 5.56 (223) ou les deux (cf. paragraphe 4))

Repas du vendredi midi et vendredi soir 25€ (repas du samedi compris dans l'inscription)

Hébergement collectif 10€ (petit déjeuner inclus)

**1 – Coordonnées de l'adhérent (en MAJUSCULES)**

**\*Obligatoire**

Nom \* : Prénom\* :  
 Nom de jeune fille\* : N° de licence FFTir\* :  
 Date de naissance\* : Lieu de naissance \* :  
 Adresse\* : Code postal\* : Ville\* :  
 Tél Fixe\* : Tél mobile\* :  
 Adresse mail personnelle\* :

**2 – Qualité de l'adhérent\***

**Cochez la ou les cases**

Q3 Extérieur

**3 – Aptitude médicale\***

**Cochez la ou les cases**

Je prends une licence FCD pour la 1<sup>re</sup> fois, je fournis un certificat médical de moins d'un an

**4 – Activité(s) choisie(s)\***

**Cochez la ou les cases**

COMPETITION du 20/21 juin 2025  7.62  5.56  REPAS  HEBERGEMENT

**5 – Cotisations et Mode de paiement (paiement par chèque bancaire à l'ordre du CSA de La Courtine)**

Licence FCD* (obligatoire)	19€
Cotisation temporaire C.S.A.	10€
<b>TOTAL</b>	<b>29€</b>

Mode de Paiement	N° du chèque	Date d'encaissement
Chèque bancaire n°1		
Chèque bancaire n°2		

## 6 – Personne à prévenir en cas d'accident\*

NOM\* :

Prénom\* :

Tél fixe ou portable\* :

Lien de parenté\* :  parent  conjoint  autre (préciser) :

## 7 – Assurances\*

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties minimales souscrites par la Fédération des Club de la Défense auprès de la GMF/SAUVEGARDE (contrat Y11 567 009 L)

<b>1- Responsabilité civile</b>	
Dommages corporels (hors intoxications alimentaires)	<b>10 000 000 €</b>
Dommages matériels	<b>1 524 491 €</b>
Dommages immatériels consécutifs à un dommage	<b>762 246 €</b>
<b>2- Défense pénale et recours :</b>	<b>15 245 €</b>
<b>3- Accidents corporels</b>	
Décès <b>18 294 €</b> , frais de recherche à concurrence de <b>1 525 €</b> .	
Incapacité permanente suivant taux d'invalidité à concurrence de <b>36 588 €</b> , une franchise relative de 8% est applicable.	
Remboursement des frais pris en charge par la sécurité sociale et la mutuelle.	
Frais médicaux, pharmaceutique et hospitaliers <b>610 €</b> par sinistre.	
Frais d'appareillage <b>305 €</b> par sinistre. Frais d'optique <b>305€</b>	
Prothèse dentaire <b>305 €</b> par dent et <b>610 €</b> par sinistre.	
Perte de salaire en cas d'arrêt de travail indemnité journalière <b>9,15 €</b> (1 an maximum et franchise 7 jours).	
Assistance aux personnes et rapatriement des corps dans le cadre des activités garanties.	

**Les déclarations de sinistres doivent être adressées à la FCD dans les 10 jours qui suivent le sinistre.**

## 8 – Mentions légales

L'adhésion au CSA est effective pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Cette adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur du CSA ainsi que du règlement interne de la ou les activité(s) choisie(s). Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour but la gestion de l'association. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant par demande écrite adressée au président du CSA de La Courtine, responsable du traitement des données.

## 9 – Contrôle élémentaire de sécurité\*

Je reconnais avoir été informé et accepter qu'une vérification de sécurité soit effectuée sur ma personne suite au dépôt de la demande de contrôle élémentaire.

## 10 – Droit à l'image\*

J'autorise l'association « CSA de La Courtine » à me photographier et/ou me filmer dans le cadre des différents évènements du club. En conséquence de cela, j'accepte la diffusion et je renonce à toute contrepartie financière, l'exploitation de ces images ne se faisant pas à des fins commerciales.

Je n'autorise pas à me photographier et/ou me filmer.

## Signatures\*

Je déclare avoir pris connaissance et accepter des articles 1 à 10 du présent document. Je reconnais également avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et des règlements internes de l'association et m'engage à les respecter.

Visa de l'adhérent ou du représentant légal (si mineur)

Date :